

Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAIS  
Liberté – Egalité – Fraternité

Arrondissement  
de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**DOMAINE :**  
**FINANCES LOCALES**

Séance du Conseil Communautaire du 26 février 2020 à 20 heures 30  
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary  
Lauragais Audois.

**SOUS-DOMAINE :**  
**SUBVENTIONS**

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous  
la présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président de la Communauté  
de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

**OBJET :**  
Demande de subvention  
au Conseil Départemental  
pour le fonctionnement 2020  
de l'école de musique

**Présents :** Guy BONDOUY, Denis BOUILLEUX, Alain BOUSQUET,  
Hélène BROUSSE, Michel BROUSSE, Eliane BRUNEL, Colette CABROL,  
Alain CARBON, Alain CARLES, Jean-Claude CASTILLO, Nicole CATHALA,  
Sabine CHABERT, Hubert CHARRIER, Gilbert COSTE, Etienne CRESPI,  
Armand DE PRADIER D'AGRAIN, François DEMANGEOT,  
Dominique DUBLOIS, Elisabeth ESCAFRE, Laurent FRAISSE,  
Alain GALINIER, Philippe GREFFIER, Camille GUAGNO, Philippe GUIRAUD,  
Jean-Luc HENNEBELLE, Frédéric JEANJEAN, Gérard LAMARQUE,  
Thierry MALLEVILLE, Cédric MALRIEU, Patrick MAUGARD, Benoît MERLIN,  
Nathalie NACCACHE, Hubert NAUDINAT, Roger OURLIAC, Charles PAULY,  
Bernard PECH, Christophe PRADEL, Catherine PUIG,  
Jacqueline RATABOUIL, Nadine ROSTOLL, Guy THOMAS, Bernard VIDAL,  
Giovanni ZAMAI.

Le nombre de  
délégués en service  
est de 68

Formant la majorité des membres en exercice.

Convocation du  
conseil  
en date du  
19 février 2020

**Conseillers titulaires remplacés par conseillers suppléants :**  
Nicole MARTIN par Jean-Luc HENNEBELLE, René MERIC par  
Laurent FRAISSE.

CERTIFIE  
EXECUTOIRE PAR  
RECEPTION  
PREFECTURE LE :

**Procurations :** Omar AIT MOUH à Alain CARLES, Sarah ARKAM à  
Benoît MERLIN, Jacqueline BESSET à Philippe GREFFIER,  
Thierry DE KERIMEL à Hubert NAUDINAT, Sarah EL KHAZ à  
François DEMANGEOT, Hélène GIRAL à Nicole CATHALA,  
Evelyne GUILHEM à Elisabeth ESCAFRE, Anne HUMBLLOT à  
Guy BONDOUY, Guy JULIA à Camille GUAGNO, Philippe SOL à  
Philippe GUIRAUD, André TAURINES à Denis BOUILLEUX, Eric THOMAS à  
Guy THOMAS.

PAR PUBLICATION  
LE

PAR DELEGATION  
LE

**Excusés :** Blaise ALIBEU, Jean-Pierre BRIOL, Michel DARDIER,  
Bruno POMART, Jean-Pierre QUAGLIERI, Patricia RUIZ, Agnès SOULIER,  
Jean-François VERONIN MASSET.

Signature

**Absents :** Jeanne ISSALYS, Thierry LEGUEVAQUES, Marc TARDIEU,  
Danièle THOMAS, Michel VANDERCAMERE.

**Secrétaire de séance :** Catherine PUIG.

Le Conseil Départemental de l'Aude a adopté le Schéma Départemental de Développement des Enseignements Artistiques.

Ce schéma permet de financer le fonctionnement de l'école de musique et les opérations d'animation.

Dans ce cadre, la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois sollicite, au titre de l'année 2020, une subvention d'un montant de 31 757 Euros auprès du Conseil Départemental.

### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRES EN AVOIR DELIBERE**

**AUTORISE** Monsieur le Président, dans le cadre du Schéma Départemental de Développement des Enseignements Artistiques, de solliciter au titre de l'année 2020, une subvention d'un montant de 30 000 Euros auprès du Conseil Départemental de l'Aude pour le fonctionnement de l'école de musique et les opérations d'animation.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

### **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents, signés au registre.  
La convocation du Conseil Communautaire et le compte- rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes de Castelnaudary et du Lauragais Audois conformément aux articles L.2221-7 et L 2121-7 du C.G.C.T.



Castelnaudary, le 26 février 2020

**Le Président,**

**Philippe GREFFIER**